

Un mois de guerre en Algérie et en France

GREVE DE LA FAIM DANS LES PRISONS

La guerre d'Algérie continue avec son cortège d'atrocités, de deuils, de douleurs, d'une telle longueur, d'une telle « monotonie », que pour le peuple français, que pour les ouvriers français (hormis les jeunes qui, eux, sont dans le « bain »), la vie quotidienne, la petite vie tranquille reprend ses droits. Les week-ends, les prochaines vacances, c'est bien plus important.

Mais que font les directions ouvrières françaises ? Que font les partis de gauche, de masse ?

A deux pas des ouvriers français, à côté de leur domicile, de leur travail, là où ils pensent à leur famille, à leurs vacances, on exécute, on torture, on emprisonne, on parque dans des camps arbitrairement, on soumet à un régime pire que le droit commun des militants algériens, auxquels ces mêmes directions disent qu'ils participent des mêmes intérêts que la classe ouvrière française, qu'ils ont les mêmes ennemis, etc. En bref, qu'ils sont nos camarades.

Or, il ne se passe pas de mois, de semaines sans qu'en réponse aux conditions inouïes dans lesquelles ils sont emprisonnés, les militants algériens soient obligés de recourir à la dernière, à l'ultime manifestation d'un homme privé de sa liberté, la plus pénible, la plus dangereuse. Le refus de la nourriture, la grève de la faim.

Ainsi, l'année dernière, les grèves de la faim ont duré des semaines, à Fresnes, à la Santé et dans toute la France. Il s'agissait d'imposer à l'administration pénitentiaire de mettre un terme aux conditions de détention pires que le régime de droit commun, aux mesures continuelles de vexation, d'humiliation, au désir de dégrader l'individu. Il s'agissait de faire reconnaître à tout militant algérien arrêté le droit à bénéficier du régime politique.

On ne dira jamais assez l'héroïsme dont les militants algériens firent preuve dans cette épreuve de force, ni l'importance d'une victoire qu'ils finirent par remporter contre l'administration pénitentiaire, seuls, sans secours et sans aide de la classe ouvrière française.

Aujourd'hui, les droits qu'ils avaient acquis au prix de leur héroïsme sont remis en question. Depuis plusieurs semaines, nos camarades algériens ont entrepris à nouveau la grève de la faim dans les prisons de la Santé à Paris, de Pontoise et de Maison-Carrée en Algérie, pour protester contre un retour au régime de droit commun.

RESTERONT-ILS ENCORE SEULS DANS CE COMBAT ?

L'ORGANISATION DU F.L.N. EN FRANCE EST ENCORE « DEMANTELÉE »

119 dirigeants du F.L.N. ont encore été arrêtés en un mois dans toute la France : 7 à Paris, 2 à Marseille, 33 à Lyon, 10 à Lille, 8 à Metz, 40 à La Rochelle et Saint-Nazaire, 1 à Avignon, 4 à Rombas, et 4 à Miramas.

ENCORE NEUF EUROPEENS INculpés POUR AIDE A LA REVOLUTION ALGERIENNE

Au cours du mois de mai, neuf Européens et Européennes ont été inculpés en France pour aide au F.L.N., dont : une étudiante allemande, Inge HUCHOLTZ ; M. André BASCH, interne des hôpitaux de Paris, dirigeant de l'A.G. des étudiants en médecine ; Denise BARRAT ; un avocat, M^r Michelle BEAUVILLARD.

GERARD SPITZER CONDAMNÉ A DIX-HUIT MOIS DE PRISON

Le Tribunal militaire du Cherche-Midi a rendu son verdict dans l'affaire dite de la « Villaya de Paris-périphérie ».

Vingt ans de travaux forcés à Alt El Hocine, cinq ans de prison avec sursis à sa compagne et dix-huit mois de prison à Gérard Spitzer, accusé d'avoir procuré un appartement, celui de Gérard Lorne, à un militant algérien.

Gérard Spitzer a fait la démonstration, devant le tribunal, qu'on lui faisait un procès d'intention, qu'il ne cachait pas sa sympathie pour la cause de la Révolution algérienne, mais qu'on n'avait aucune preuve permettant de l'accuser de collusion avec le F.L.N. Il déclara : « Si des militants du F.L.N. m'avaient demandé de soustraire l'un des leurs à la répression, j'aurais accepté. Il se trouve qu'on ne m'a rien demandé. C'est donc bien un procès d'intention qui m'est fait. »

Nous assurons ici Gérard Spitzer de notre sympathie et de notre entière solidarité.

QUATRE EXECUTIONS CAPITALES

TIARET, 14 MAI :

Un Algérien, ACHOUR CHEIKH, condamné à mort le 19 décembre 1959, FUSILLE.

TIZI-OUZOU, 14 MAI :

Un Algérien, AHMED MICHMICHE, FUSILLE.

ALGER, 16 MAI :

Un Algérien, AZOUZ ARESTI, condamné à mort le 23 décembre 1959, FUSILLE.

SIDI-BEL-ABBES, 16 MAI :

Un Algérien, KADI LAOUDI, condamné à mort le 11 décembre 1959, FUSILLE.

VINGT CONDAMNATIONS A MORT

ORLEANSVILLE, 24 MAI :

QUATRE ALGERIENS condamnés à mort.

LYON, 28 MAI :

CINQ ALGERIENS condamnés à mort.

UN ALGERIEN condamné à vingt ans de travaux forcés.

MARSEILLE, 25 MAI :

UN ALGERIEN condamné à mort.

DEUX ALGERIENS condamnés à vingt ans de travaux forcés.

DEUX ALGERIENS condamnés à cinq ans de prison.

PARIS, 27 MAI :

TROIS ALGERIENS condamnés à mort.

QUATRE ALGERIENS condamnés aux travaux forcés à perpétuité.

QUATRE ALGERIENS condamnés à quinze ans de bagne.

DEUX ALGERIENS condamnés à vingt ans de prison.

ORLEANSVILLE, 27 MAI :

SEPT ALGERIENS condamnés à mort.

GHARDAIA, 2 JUIN :

SIX ALGERIENS condamnés à mort.

ALGER, 2 JUIN :

DEUX ALGERIENS condamnés aux travaux forcés à perpétuité.